

EDITO DU MAIRE



Chères Mirmandaises, chers Mirmandais, chers amis,

2019 se termine et 2020 pointe le bout de son nez. Pour le dernier édito du mandat qui se termine, je suis particulièrement gâté, car cette fin d'année fût très agitée par des événements que seule dame nature sait nous imposer. L'été fut caniculaire et la température a battu des records de chaleur. Malgré ces semaines de fournaise, les expos et autres manifestations Mirmandaises furent nombreuses et brillantes. L'Office du Tourisme a vu sa fréquentation et celle du village en hausse très conséquente ; Mirmande a gagné en notoriété, attire davantage de visiteurs, grâce aux retombées des diffusions de films, d'émissions, de reportages qui le concernent.

Nous avons ensuite traversé, notre « saison des pluies » et la nature, disais-je, s'est encore rappelé à notre bon souvenir par un séisme que la région connaît parfois. Mais ce 11 novembre, juste avant midi le cataclysme fut d'une importance historique et notre commune, pendant quelques secondes, put en ressentir la puissance. Fort heureusement, les conséquences furent bénignes. Nous n'en avons pas terminé et la neige est venue à son tour nous causer des dégâts très importants. Routes et voirie coupées et abimées, innombrables arbres déracinés, branches cassées, câbles téléphoniques et électriques sectionnés, multiples habitants alors coupés du monde, sans électricité ni moyen de communiquer pendant plusieurs jours, firent partie du triste bilan des dégâts de cette neige exceptionnellement lourde qui était tombée sur des arbres portant encore leurs feuilles. Je dois remercier très chaleureusement les Services Techniques municipaux ainsi que les nombreux Mirmandais et les Services de l'Etat qui n'ont eu de cesse de déblayer les routes, de mettre en sécurité les lieux devenus dangereux, tout ça sans compter leur temps et ne ménageant pas leur énergie. Bravo à toutes et tous !

Le calme est revenu peu à peu, mais pas de trêve, Mirmande ne s'est pas pour autant reposée, il fallait préparer les fêtes de fin d'année et oublier les semaines difficiles. Grâce encore aux nombreux bénévoles, aux Services Techniques, le village s'est paré de lumières scintillantes, de sapins décorés et de crèches nichées en son cœur et à découvrir aux détours de ses ruelles

pour notre plus grand plaisir. Et puis il y a eu le fameux marché de Noël qui a été, ce 8 décembre, d'une exceptionnelle ampleur. Des stands très nombreux et attirants, une ambiance particulière et chaleureuse qu'on ne retrouve que dans les marchés de Noël Alsaciens et surtout une quantité de visiteurs record, en ont fait une réussite qui fera date. Merci aux organisateurs qui, en fédérant toutes les bonnes volontés Mirmandaises, ont pérennisé un événement désormais incontournable de ce début décembre. Grand merci à tous !

J'espère que vous aurez grand plaisir à lire ce dernier numéro d'Ensemble.

Mais nous aurons l'occasion d'en reparler et d'échanger nos expériences autour du verre de l'amitié que nous boirons tous ensemble au cours de la cérémonie des vœux de la Municipalité, VENDREDI 17 JANVIER à la SALLE DES FÊTES. Chers Mirmandais, passez un beau Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année !

B.Maclin

ACTUS

Soutenez nos projets de restauration p.1
Une semaine particulièrement désastreuse p.3
Le marché de Noël p.4
Les crèches p.5

DOSSIERS

Les entrées du village p.6
Le festival des vocations p.7

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Galerie d'Atelier p.9
Atelier Café Patine p.10
Noëlle Beauté p.11

FINANCES - TOURISME

Budget p.12
Fréquentation de l'Office de tourisme p.13

BIEN VIVRE

Elections municipales p.14
Mirmande un des plus beaux villages p.15
PLU et site patrimonial remarquable p.16
Réunions de quartier 2019 p.16
Un stagiaire actif p.18

CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE

La Maison Agapé p.19
Les 24h de pétanque p.19
L'arbre de la liberté p.20
Festival les Sésameries p.21
La maison France 5 p. 21
Mirmande-Tradate p.22
Les Roses de Noël p.22

Divers

Pierre Serre p.24

INFOS MAIRIE

Etat-civil p.25
Adresses et numéros utiles p.25

SOUTENEZ NOS PROJETS DE RESTAURATION !

Notre commune a un patrimoine rare qui contribue à la qualité de vie des Mirmandais comme à l'attractivité de la commune. Nous avons besoin de votre aide pour assurer sa protection et sa mise en valeur. Trois projets municipaux bénéficient actuellement de souscriptions portées par la Fondation du Patrimoine auxquelles vous pouvez contribuer :

La chapelle Sainte-Lucie située aux abords immédiats du village, près d'une des entrées des remparts, à proximité d'une ancienne filature et du lavoir public. Son histoire est fortement ancrée dans celle des Mirmandais car elle a été construite au terme d'une souscription publique. Bénie le 22 juillet 1888, la chapelle a été attribuée en 1941 à l'association diocésaine de Valence pour entretien du culte et pèlerinage traditionnel, puis acquise par la commune de Mirmande en 2003, pour un Euro symbolique.

***La chapelle** présente une architecture très simple selon des proportions harmonieuses. L'autel est de style baroque, en marbre blanc et rose avec un décor floral en incrustation dorée. Par la dimension et la simplicité de son architecture, la délicatesse du décor de l'autel, il se dégage de l'ensemble de cet édifice une impression d'harmonie et de charme accentuée par l'environnement bucolique des lieux. Une première tranche de travaux aidée par le département et une souscription (10 000 euros récoltés) a permis la restauration du toit, des vitraux, de la statue de Sainte Lucie, de l'autel. Une seconde tranche doit traiter l'intérieur (murs, équipement électrique), l'accessibilité et les abords. Après sa restauration, la chapelle pourra être plus régulièrement ouverte au public, pour des visites et des événements culturels.

***La calade de Platet** : la rue du Clair de Lune, qui traverse Platet, s'étend sur 150 mètres et, dans sa partie Est, la plus ancienne, est une calade en pierre calcaire traditionnelle. Longue de 35 mètres, cette

calade est absolument intacte, identique aux plus anciens restes des calades du village. L'installation électrique suit la rue, en aérien avec poteaux bois et béton. La commune a obtenu l'enfouissement de ces lignes électriques, ce qui implique une tranchée. Dans la première partie de la rue, en tout venant, cela ne pose pas de difficulté technique, mais la tranchée signifie la destruction de la partie en calade. Un « sur-chantier » est donc nécessaire qui consiste à déposer les pierres de la calade sur le tracé de la tranchée puis, les travaux d'enfouissement proprement dits étant terminés, de les remettre en place, enfin de nettoyer et mettre en valeur l'ensemble de la calade. Les travaux sont prévus, et même si le syndicat d'électricité (le SDED) prend en charge une partie du financement et si des subventions sont demandées au Département de la Drôme et à la Région, la part municipale reste importante.

***Le pigeonier** : Le site du pigeonier a été longtemps délaissé alors qu'il allie un témoignage d'architecture traditionnelle à une vue splendide sur la vallée du Rhône. Le choix de restaurer et d'ouvrir au public ce lieu pour offrir un moment de repos et de rafraîchissement est un projet important pour les Mirmandais et le public touristique. La restauration du bâtiment est en cours, l'ouverture de la buvette est un succès. Il faut maintenant terminer la restauration (menuiseries, intérieur), installer une bibliothèque en liberté, aménager le jardin. Le Département de la Drôme et la Région soutiennent le projet.

Pour ces trois projets, et malgré les subventions, la commune a besoin d'aide pour assurer sa part d'autofinancement (20% des montants des projets). C'est pourquoi des souscriptions ont été ouvertes auprès de la fondation du patrimoine, qui sont en elles-mêmes une reconnaissance de la qualité des projets.

Choisissez un de ces projets, ou deux, ou les trois, et donnez pour eux à la Fondation du patrimoine, vous contribuerez ainsi directement à leur financement tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt (sur les revenus, sur les sociétés, sur la fortune immobilière). L'apport de ces dons est

indispensable.

Et, parlez-en autour de vous : il n'est pas nécessaire d'être Mirmandais pour aider la valorisation du patrimoine Mirmandais !

La calade de Platet – Le pigeonnier –
La chapelle Sainte Lucie

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/calade-de-la-rue-du-clair-de-lune-a-mirmande>

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/pigeonnier-de-mirmande>

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/chapelle-sainte-lucie-a-mirmande>

Encart ou l'info en + :

Les dons et les cotisations versés à la Fondation du patrimoine sont déductibles :

- de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66 % dans la limite de 20 %

du revenu imposable. Ainsi, un don de 100 euros représente une réduction d'impôt de 66 euros. Votre don ne vous coûte donc que 34 euros.

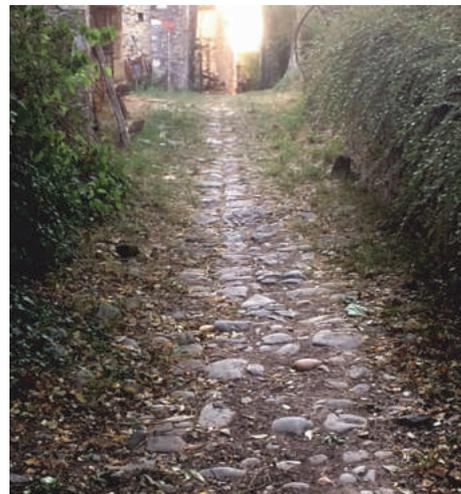
- de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75 % dans la limite de 50 000 euros. Ainsi, un don de 100 euros représente une réduction d'impôt de 75 euros. Votre don ne vous coûte que 25 euros.

- de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60 %, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT. Ainsi, un don de 300 euros représente une réduction d'impôt de 180 euros. Votre don ne vous coûte que 120 euros.

- Concernant les successions : les dons faits par les héritiers d'une succession bénéficient d'une exonération totale des droits de succession.

Il n'y a pas de montant minimum de dons, et chacun d'entre eux ouvrent droit à des réductions d'impôts.

F.Ibarra



RÉOUVERTURE DE LA POSTE

Suite au cambriolage de la poste en mai dernier, les démarches et travaux pour sécuriser le coffre ont abouti mi-septembre. Le bureau a dû suspendre ses fonctions plus de 3 mois. Le service reprend sa mission aux horaires suivants :

- Été (de pâques à la toussaint) du mardi au vendredi : de 9h30 à 13h.

- Hiver (de toussaint à pâques) les mardis, mercredis, vendredis, de 9h30 à 13h.

Nous vous rappelons qu'il est de plus en plus nécessaire de faire travailler notre bureau de poste !

S. Marinet



UNE SEMAINE PARTICULIÈREMENT DÉSASTREUSE

Seisme du lundi 11 novembre

Les tremblements de terre de magnitude 5 sont très rares en France. Si bien que celui du 11 novembre 2019, survenu en Ardèche, a marqué les esprits. Il a occasionné de nombreux dégâts en particulier au Teil, à Viviers, à Saint-Thomé, Alba-la-Romaine et Rochemaure.

Les mirmandais l'ont bien senti. Mais Les dégâts matériels sur notre village ont été mineurs et certains ont pu constater chez eux quelques fissures. Les sinistres liés au tremblement de terre ne sont couverts par les assureurs que si la commune est reconnue en « catastrophe naturelle ». La mairie a bouclé le dossier de reconnaissance et une prochaine commission se réunira mi-décembre.

Soutiens aux sinistrés du séisme

Plus de 1.000 Teillois qui ont été très durement touchés par le séisme du 11 novembre ont été relogés soit par leurs propres moyens, soit en structure d'hébergement.

Faire appel à la solidarité des communes avoisinantes est devenu indispensable pour des aides matérielles et financières. Ils ont un besoin urgent de machines à laver, frigos, cuisinières.

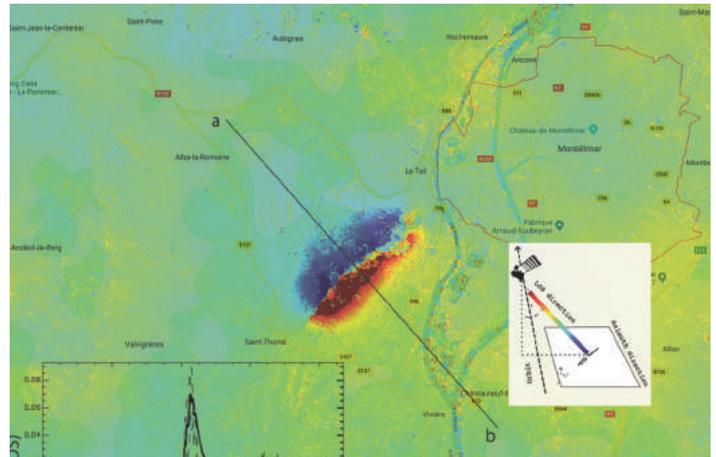
Si vous êtes en possession de ce type d'appareil, en état de marche et que vous ne vous en servez pas, vous pouvez contacter:

- soit la mairie de Mirmande au 04 75 63 03 90 (les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 13h à 17h)
- soit Sophie Diaquin au 06 88 01 30 17

Il est possible aussi de soutenir l'opération par un don financier pour des achats de matériels une cagnotte Leetchi a été mise en place sur « Solidarité Seisme Le Teil »

Merci par avance de votre solidarité !

S. Marinet



Episode neigeux du jeudi 14 novembre

Dans la même semaine que celle du tremblement de terre, la neige n'était pas en reste de faire aussi sa part de dégâts dans la région. Son poids sur un feuillage encore vert et combiné à un sol gorgé d'eau, a eu raison de centaines d'arbres parfois centenaires sur la commune. Les lignes électriques et téléphoniques se sont rompues laissant plus de 250 000 foyers privés de tout confort moderne dans toute la région. Il a fallu plusieurs jours pour le rétablissement des lignes électriques, pour celles téléphoniques, leur rétablissement est encore en court pour certains quartiers.

S. Marinet





Suite de l'épisode neigeux- Dérogation au brûlage des déchets

Compte-tenu des intempéries de ces derniers jours, il est rappelé que l'arrêté n°2013-114-0007 portant réglementation des feux et brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Drôme autorise l'incinération des déchets végétaux, dans certaines situations exceptionnelles, et si d'autres solutions ne peuvent être mises en œuvre.

L'épisode neigeux qu'a connu le département entre dans cette catégorie dite des « situations exceptionnelles » mentionnée par l'arrêté.

S. Marinnet



LE MARCHÉ DE NOEL 2019 : UN RENDEZ-VOUS TRÈS RÉUSSI !

L'association des jardins de Mirmande peut se féliciter du succès du marché de Noël cette année ! La météo était presque printanière, et les promeneurs ont eu cœur de venir massivement visiter notre village sous un beau soleil. La fréquentation de cet événement a égalé le succès de la foire aux plantes : environ 2000 personnes ont déambulé toute la journée dans les rues. Il faut dire que le programme était attractif avec l'exposition de crèches, les 43 exposants et les commerces qui nous ont offert un cadre accueillant et festif. Dégustations, raclettes, crêpes, un concours de bugnes, des idées de cadeaux originaux produits locaux, d'articles fait main... Le plaisir visuel et gustatif a nourri l'ambiance déjà conviviale de cette belle journée.

Pendant que les enfants profitaient d'un petit tour en poney dans les rues du village, le père Noël avec sa mine joviale distribuait des papillotes pour la plus grande joie des tout-petits. À 11h30 un super flash mob a été mis en place par l'association "Un Deux Pas Danse." : ambiance et sourires attendris assurés !

La buvette de l'association des parents d'élèves (APNE), avec son bar à huitres, ses hot dogs, frites, et ses gâteaux maison, a vu son stock rapidement disparaître, si bien qu'il a fallu trouver un renfort en approvisionnement pour subvenir à la demande : L'opération a été fructueuse pour l'association, ce qui est un facteur prometteur pour les activités futures de nos écoles.

Un grand merci à tous les bénévoles qui contribuent par leur travail et leur talent à rendre notre village vivant et chaleureux !

S. Marinnet



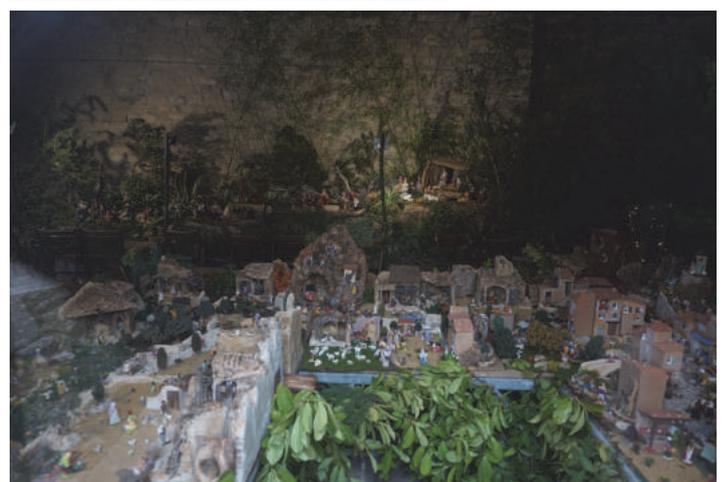
EXPOSITION DE CRÈCHES DU 8 DÉCEMBRE 2019 AU 5 JANVIER 2020

L'exposition de crèches est devenue un rendez-vous incontournable et cette année soixante crèches ont été parsemées dans le village : plus que l'année dernière ! C'est le moment de se laisser porter à la rêverie dans les rues du village !

L'église Sainte Foy a été investie par des bénévoles passionnés pour la réalisation d'immenses crèches. Ces installations impressionnantes sont visibles tous les jours de l'extérieur, côté cimetière, du 8 décembre au 5 janvier 2020 ; pour la visite à l'intérieur de l'église, une permanence se tient les samedis et dimanches après-midi de 14h à 17h.

Ne manquez pas de vous y rendre, ça vaut le détour!

S. Marinet



LES ENTRÉES DU VILLAGE

En période touristique, l'arrivée au village, qui se fait essentiellement par 2 points (la rue André Lhote et la Montée Jules Goux) peut être compliquée : les parkings manquent, la rue principale accueille nombre d'activités mais n'est pas « accueillante » (sols malmenés, encombrements, circulation...). Les Mirmandais eux-mêmes ont besoin d'un accès facilité aux parkings, à l'école, aux commerces etc.

La commune a donc souhaité engager une réflexion à partir d'une étude préalable précisant le diagnostic, les solutions, une programmation autour de ce double objectif : améliorer l'accueil des visiteurs et mettre en valeur le patrimoine et la qualité des abords du village et des remparts.

L'étude a été réalisée début 2019 par l'Atelier de Florine Lacroix, jeune paysagiste installée en Ardèche, et s'est intéressée à l'aménagement des parkings « permanents » (revêtement du sol, « traçage », traitement du végétal), l'aménagement de lieux de parking « de décharge » en préservant la vue sur le village et avec un fort souci d'intégration paysagère, le traitement du sol de la rue André Lhote, du Champ de Foire, du Champs de Mars, de la Montée Jules Goux prenant en compte le passage et le parking de véhicules, les cheminements piétons, les terrasses des commerces, l'enfouissement des réseaux EDF, téléphone, fibre optique, la protection des végétaux, la mise en valeur du rempart..., l'éclairage public, la proposition de traitement des façades des bâtis 19ème (enduits, enseignes), la proposition de traitement paysager de l'espace de collecte des déchets ménagers, l'accès à la Teyssonne, etc. (hors bassin d'orage proprement dit). Le programme propose un ensemble de travaux organisables en plusieurs tranches.

A partir des résultats de cette étude, un dossier a

été déposé auprès de la Région dans le cadre de l'appel à projet Villages remarquables 2019 qui a permis d'obtenir un soutien financier pour la réalisation d'une première tranche du programme.

La première tranche identifiée de cet important programme concernera l'aménagement du parking du Champ de Foire, qui dessert l'école communale et le lieu d'installation du marché le samedi matin, et du cheminement vers le rempart. Elle doit permettre d'améliorer l'accueil des visiteurs puisque'il s'agit du parking immédiatement accessible lorsque l'on arrive de la RN7. Cet aménagement comprend des toilettes publiques accessibles. Depuis ce parking l'accès piéton, dit du chemin des écoliers, aujourd'hui dégradé sera repris, le mur de soutènement reconstruit. Le talus nettoyé des arbres qui l'avaient envahi deviendra

un espace intermédiaire paysager et agréable. Ce chemin desservira également le jeu de boules, en alternative à l'escalier existant à son autre extrémité.

Cette première tranche sera le moyen d'initier le chantier, d'impliquer les Mirmandais

et d'ouvrir la concertation sur les modalités des tranches suivantes dessinées dans ce projet. Elle ne sera toutefois engagée qu'après l'échéance électorale de mars 2020 et un travail de définition précise réalisé avec les riverains, les habitants et les nouveaux élus. Les tranches suivantes traiteront des rues d'accès, des autres parkings et des zones d'approches des entrées.

F. Ibarra

Photos: JL Cardey



LE FESTIVAL DES VOCATIONS

1^{ère} édition : « RÉPARER »

Mirmande du 30 mai au 1^{er} juin 2020

KÉSAKO ?

Vous en entendez parler depuis quelques mois, sans trop savoir de quoi il s'agit. Qu'est-ce que ce Festival qui se déroulera hors de l'été ? « Vocation » : drôle de mot... Musique, théâtre, danse, poésie, d'accord, mais que peut-on bien faire dans un « Festival des Vocations » ?

C'est bien simple : on y cherche sa vocation ! Parce qu'on est un jeune collégien ou lycéen qui va bientôt devoir « s'orienter », un étudiant qui se demande s'il ne s'est pas trompé de voie. Parce qu'on n'a plus de travail et qu'on désespère d'en retrouver. Parce qu'on a du travail, oui, mais qu'on s'y ennue à mourir, ou qu'on est en train d'y perdre la santé... et qu'on rêve de changer de métier.

Parce qu'on se dit : « Je suis bon à quelque chose, forcément ! Mais à quoi ? Quel est le métier qui me ferait vivre et me rendrait heureux ? »

Pour répondre à cette question, le FESTIVAL DES VOCATIONS propose trois jours de découvertes, de fête, de partage, de rencontres, et surtout d'expériences variées...



IMAGINEZ...

Un week-end de Pentecôte, à Mirmande. Le ciel est bleu, le soleil chauffe, déjà. Partout, dans les ruelles, vous croisez, le nez plongé dans leur « Livret du Festivalier », des jeunes et des moins jeunes à la recherche de la salle des fêtes, de la salle des Associations, de la salle du Conseil, de Sainte-Lucie, de l'école, de Formacan... ou en train de transpirer à grosses gouttes pour se hâter vers l'église Sainte-Foy. Chacun court à son rendez-vous. Rendez-vous avec l'atelier mécanique, pour participer à la réparation d'une splendide vieille moto de collection. Avec l'atelier « charpente et couverture », où de jeunes Compagnons du Devoir



DOSSIERS

enseignent à tailler une ardoise, à poser une tuile. Avec l'atelier informatique, ou un geek passionné vous initie à l'art de la réparation de code. Avec l'atelier aux champs, pour apprendre à connaître et à soigner la terre. Avec l'atelier d'écriture, où une romancière d'Actes Sud vous apprend à retaper un texte mal fichu...

D'autres se pressent pour venir dialoguer avec un des témoins du jour. Par exemple, cet ancien cancre, champion des zéros pointés, placé comme berger... et qui depuis est devenu le roi des herbes aromatiques, fondateur d'Herbarom ! Ou ce jeune philosophe devenu charpentier chez les Compagnons du Tour de France...

Sans parler de ce drôle de dialogue entre un cordiste de la CAN et un mécanicien de sous-marin, sur l'art de la réparation en situation de haut risque. Ou entre un ostéopathe et un psy, qui vous racontent les entourloupes du corps et de l'esprit.

25 ateliers, 25 témoignages, en solo ou croisés, animés par des talents de la Drôme, répartis pendant trois journées aux quatre coins du village...

Mais aussi de grands rendez-vous conviviaux et festifs. A midi : autour de tables d'hôtes sous un chapiteau, on se régale tous ensemble des ravioles, caillettes et fruits de saison des producteurs locaux. Artisans et festivaliers, VIP et villageois, tous côte à côte sur les mêmes bancs. Le soir : spectacles pour tous à Sainte-Foy ! Acrobate, mime, concert dirigé par un jeune chef ardéchois par ailleurs 2e meilleur siffleur du monde...

ET VOUS, DANS TOUT CELA ?

Vous le savez mieux que personne : MIRMANDE, où vous avez la chance d'habiter, est un lieu inspirant. Que rêver de mieux pour faire éclore les vocations, retrouver le sens et l'inspiration ?

Mais le Festival des Vocations n'a de sens que s'il est porté par votre enthousiasme. Certains Mirmandais ont déjà proposé des ateliers (architecture, travaux encordés, coaching sportif, atelier aux champs...). Des idées ont germé : ici,

une buvette pour papoter le soir en écoutant de la musique... Là, un coin presse dédié aux interviews...

Vos idées à tous sont les bienvenues ! Mais vous pouvez apporter votre pierre de mille et une façons :

En accueillant chez vous un témoignage, un atelier, une manifestation musicale improvisée...

En hébergeant un de nos intervenants – musicien, ébéniste, acrobate, physicien, philosophe...

En assurant l'accueil pendant quelques heures à l'entrée des espaces dédiés aux activités...

En intégrant la mini-flotte de chauffeurs assurant les navettes entre la gare de Livron, plus

rarement de Valence, et Mirmande.

En mettant vos talents de bricoleur ou de technicien au service de la maintenance et de la régie.

Et si vous êtes artiste ou artisan, tout simplement en ouvrant la porte de votre atelier afin de faire partager votre passion pour votre métier !

Vous désirez en savoir davantage ? Partager vos idées et vos questions ? Contactez-moi par mail ou par téléphone !

A très bientôt...

Laurence Decréau

**Déléguée générale du Festival des Vocations
(Association d'intérêt général Les Chemins du Faire)**

24, rue de l'Horloger - Mirmande

contact@vocationslefestival.com

06 80 61 09 18

www.vocationslefestival.com



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



GALERIE D'ATELIERS

Au numéro 1 de la Grand' Rue, s'ouvre une galerie aux couleurs de la terre... Ici l'œil se délecte de tons sourds, de bruns profonds, de gris mats rehaussés de l'éclat d'un ocre plus vif, de noirs satinés que les murs blancs mettent en relief.

Deux artistes habitent le lieu.

Chantal FERROUSSIER, céramiste et Benoit SOUVERBIE, artiste pluridisciplinaire.

On devine dans l'harmonie du lieu que leur rencontre n'est pas un hasard. Tandis qu'elle façonne des pièces en terre sigillée, il jette à grands gestes spontanés, sur de larges supports de papier marouflé, des traits à l'élan maîtrisé. Encres et pigments, argiles et terres naturelles, végétaux, les matières premières et les formes prennent leur source dans la nature.

effet, c'est là que commence le travail de Chantal

FERROUSSIER. Au fil de ses balades elle recueille des argiles, des terres, des plantes qui en brûlant lors de l'enfumage des pièces y laisseront leur empreinte. Le polissage au galet, geste patient, précis et répétitif s'apparente à la méditation.

Les œuvres des deux artistes s'épousent ou se font écho. Benoit SOUVERBIE travaille le métal. Il crée des tables dont les pieds en entrelacs de tiges gracieuses soutiennent des plateaux aux noirs animés. Ses lampadaires épurés portent haut leur tête lumineuse.

Les pièces qui marient leur talent sont le fruit d'une grande complicité et font l'objet d'un véritable travail de recherche. Le support du métal offre la verticalité aux céramiques qu'il enserme, trouvant dans ce mariage rondeur et relief.

M.A. Gualda

La galerie est ouverte les vendredis, samedis et dimanches de 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous au 06 73 58 80 90 ou 06 62 77 01 35

www.chantal-ferroussier.com

www.benoitsouverbie.com

Les deux artistes animent des cours et des stages tout public toute l'année.



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



«ATELIER CAFÉ PATINE»

Marjorie MURISIER et Julien BAPTISTA, ont repris en mai dernier ce restaurant niché au cœur de l'ancienne auberge de jeunesse dans la Grand' Rue.

Marjorie est née en Suisse. Pour parfaire son allemand elle a abandonné son activité de bibliothécaire et s'est installée à ZURICH où elle a trouvé un emploi de serveuse.

Julien BAPTISTA, natif de l'Ardèche a fait son apprentissage à « la Gogoline » en Franche Comté. Chef cuisinier pendant 4 ans au restaurant Margot il a eu pour Mirmande un véritable coup de cœur. Son parcours professionnel l'a conduit ensuite de stations balnéaires en stations de ski jusqu'au restaurant de Zurich où il a rencontré Marjorie.

Marjorie et Julien, en prenant possession du restaurant ont choisi d'en garder le nom donné par Stéphane Vincent à sa création en 2015. Ils ont néanmoins procédé à certains travaux : Réfection totale de la cuisine ouverte sur la salle,

changement des équipements, nouvel agencement de l'espace, le jeune couple a ainsi marqué de son empreinte ce lieu atypique.

« Simplicité, convivialité, intimité, romantisme » tels sont les mots qu'emploie Marjorie pour définir l'ambiance.

En effet, si le lieu se prête moins à l'accueil des familles il fera le bonheur des amoureux, des amis et autres amateurs d'adresses de charme.

Côté cuisine, Julien travaille avec des produits frais, il se fournit de préférence chez les producteurs locaux.

La carte qui suit les saisons est renouvelée chaque mois.

Cet hiver il réchauffera ses clients d'une fondue au fromage. Pour les fêtes, le saumon fumé et le foie gras seront à l'honneur, mais aussi disponibles sur commande avec le service traiteur auquel on peut faire appel pour des repas à la maison.

Clin d'œil à ses origines, la Cataplana, ragoût de légumes, de poissons et de fruits de mer originaire du sud du Portugal, est également proposée par Julien.

M.A. Gualda

Pour toute réservation, renseignements, commande traiteur un seul numéro :
04 75 41 21 82

Facebook Restaurant Atelier Café Patine



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



« NOËLLE BEAUTÉ »

Quel plaisir de prendre une heure pour soi, pour se faire belle, pour se détendre... de s'abandonner le temps d'un soin aux mains expertes d'une esthéticienne !

Et, quand ce bonheur là est proposé à quelques pas de chez soi, un lundi matin, pour démarrer en beauté la semaine, il n'y a plus d'hésitation possible !

Rendez vous, place du Champ de Foire, où stationne le « Salon mobile » de Noëlle.

Noëlle Guyon, esthéticienne diplômée, riche de quatre années d'expérience en institut, a choisi par goût de l'indépendance et pour tisser des liens plus étroits avec ses clientes de venir à leur rencontre.

Avec l'aide de son père, elle a aménagé un camping car, qui lui permet d'offrir les mêmes prestations qu'en institut. Soins du visage, du corps, manucure, beauté des pieds, massages, épilations. La jeune femme choisit avec rigueur les produits qu'elle utilise, privilégiant les marques de fabrication française.

Avant les fêtes, Noëlle proposera des bons

cadeaux et des offres de soins promotionnelles : une belle occasion de découvrir ou faire découvrir ce salon pas comme les autres.

D'autres communes bénéficient de la visite du « Salon mobile » : Les Tournettes, St Gervais sur Roubion, Ancône.

Noëlle peut se rendre également à domicile les vendredi et samedi, emportant avec elle, le matériel nécessaire à une intervention de qualité.

Contact : 06 47 93 91 93

noellebeaute@outlook.fr

M.A. Gualda



FINANCES - TOURISME

BUDGET

Le budget communal est un outil important de la vie municipale car, en anticipant les recettes et les dépenses de la commune, il détermine l'ensemble des actions qui seront entreprises sur une année civile. Il constitue aussi un acte juridique autorisant le Maire à exécuter les dépenses ainsi votées par le conseil municipal. Toutefois, s'agissant d'un document prévisionnel, des décisions modificatives peuvent être nécessaires en cours d'année afin d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. Un compte administratif, sorte de bilan de l'année, sera ensuite établi, reprenant seulement les réalisations effectives de l'année. Le Budget primitif est présenté en équilibre. Les recettes doivent donc être suffisantes pour couvrir les dépenses.

Les principales ressources sont les impôts locaux, la dotation globale de fonctionnement, les subventions sur projet de l'État et d'autres collectivités locales (Région, Département), des produits de services locaux et des domaines (par exemple loyers perçus), et les emprunts.

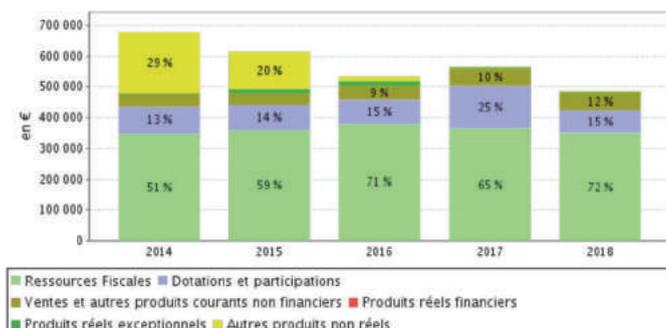
Les principales dépenses sont d'une part les charges de fonctionnement, notamment les salaires du personnel, les aides sociales et les subventions diverses, et d'autre part celles d'investissement (voirie, éclairage, bâtiments, équipements divers, véhicules...) et les charges d'emprunt.

L'État exerce un contrôle sur les finances locales : contrôle de légalité du Préfet et contrôle budgétaire a posteriori exercé par la Chambre régionale des comptes.

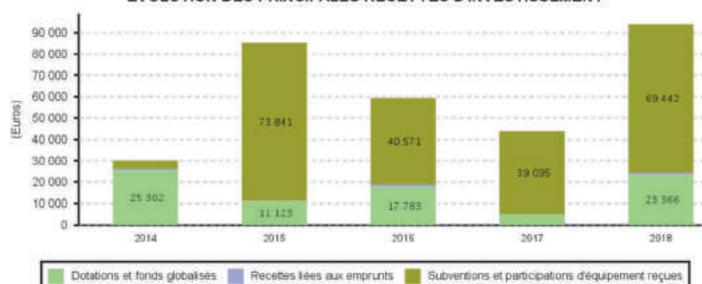
L'exécution du budget est ensuite mise en œuvre, chaque dépense décidée par le Maire étant contrôlée et liquidée par un comptable qui est le responsable local du Trésor Public.

Plus particulièrement à Mirmande voici en bref, quelques chiffres issus de la Trésorerie de Crest qu'il nous semblait important de porter à votre connaissance.

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

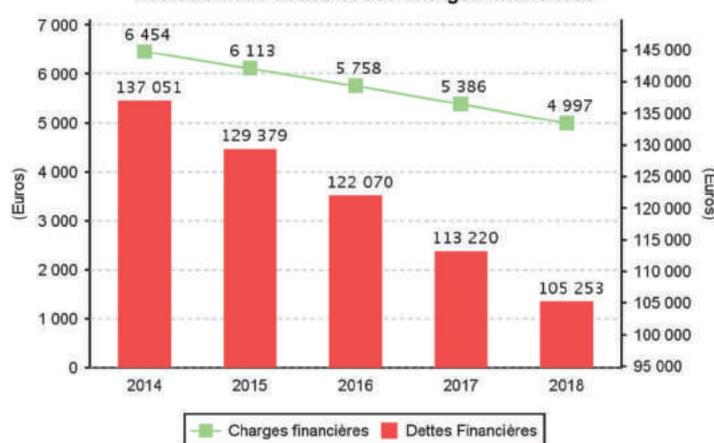


EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Depuis le début de notre mandat, nous avons eu de cesse de gérer notre commune. Comme nous l'avions promis, la part communale de vos impôts locaux n'a pas augmenté et les frais de fonctionnement ont considérablement diminués. Aucun emprunt n'a été souscrit. Et pourtant, les projets ont fleuri, intégralement autofinancés, le personnel communal est monté en compétences, et l'entretien global de la commune est satisfaisant.

Évolution des dettes et des charges financières



FINANCES - TOURISME

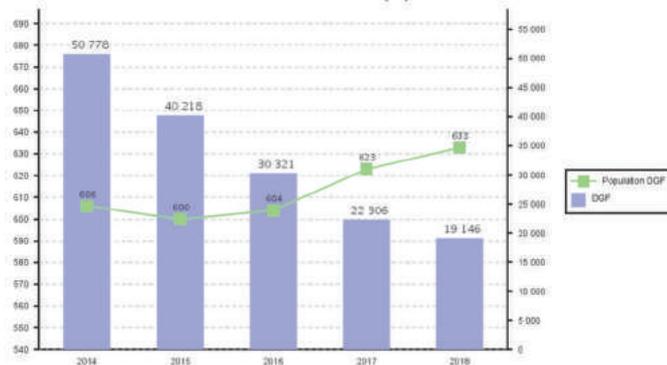
L'équilibre financier du bilan		
Le fonds de roulement	Le besoin en fonds de roulement	La trésorerie
Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (des dotations et les dettes, les subventions d'équipement, les emprunts) et les immobilisations (investissements réalisés et en cours de réalisation). Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.	Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances et stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée, génère un besoin en fonds de roulement (c'est-à-dire du financement) alors qu'une dette non encore réglée vient diminuer ce besoin. Le BFR traduit le décalage entre encaissement des recettes et paiement des dépenses.	La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.



Pour autant, et dans l'avenir il nous faudra poursuivre notre effort de maîtrise des dépenses et des recettes.

Effectivement, certaines dépenses liées essentiellement au désengagement de l'Etat sont vouées à augmenter. Je pense notamment au coût de l'instruction des dossiers d'urbanisme désormais assurée par l'intercommunalité ou encore à la gestion de nos routes. A contrario, les aides baissent : la dotation de l'Etat (DGF) a significativement diminué ces dernières années ou encore nous avons appris récemment que notre taux de subventionnement départementale passera en 2020 de 40 à 30%.

Evolution de la DGF et de la population DGF



Evolution de la DGF (part forfaitaire)
La dotation globale de fonctionnement (DGF) représente la participation de l'Etat au fonctionnement des collectivités territoriales. Elle constitue une ressource libre d'emploi pour les communes et les groupements à fiscalité propre.

Il nous faudra donc être vigilants même s'il me semble difficile de baisser nos frais de fonctionnement encore plus que nous l'avons déjà fait. Augmenter nos ressources actuelles et trouver d'autres sources de recettes est alors la meilleure solution pour pouvoir maintenir la même qualité de service public de la commune. L'augmentation des impôts pourrait être une possibilité, mais je ne crois

pas pour autant qu'elle soit nécessaire aujourd'hui. En effet, je préfère développer d'autres pistes, à commencer par un travail de vérification et de mise en conformité avec la commission des impôts directs pour que chaque Mirmandais paye l'impôt qu'il doit ou devrait normalement payer.

B.Maclin

FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Globalement de mars à septembre, la fréquentation a augmenté de 9,5%.

Une augmentation significative de 22% a été remarquée cette année pour les mois de juillet et août.

La fréquentation a été très légèrement déclinante en début de saison par rapport à l'année dernière. Cette baisse est probablement due à la canicule ainsi qu'aux vacances scolaires un peu plus tardives. Types de demandes en chiffres : 42 % des visiteurs demandent principalement ce qu'il y a à découvrir dans le village, puis pour 26% ce qu'il y a dans les environs proches et enfin pour 19% la demande est plus centrée sur les villages alentour à découvrir.

C. Gounon



BIEN VIVRE À MIRMANDE



**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**
INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

INFORMATIONS CONCERNANT LES OBLIGATIONS LIÉES AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

Les deux tours des prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

La gestion des listes électorales est assurée par les communes (compétence confirmée par la loi de juillet 2016, appliquée en 2019). Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants.

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter. Or, il y a 3 millions d'électeurs non-inscrits et 6,5 millions de «mal-inscrits».

BIEN VIVRE À MIRMANDE

Le taux d'abstention aux élections est en partie dû à cette «mal-inscription», notamment chez les jeunes actifs. En effet, dès qu'il y a déménagement, la procédure d'inscription est volontaire.

Toute amélioration du nombre d'inscrits et de la qualité de l'inscription entrainera une réduction de l'abstentionnisme.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION

– L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

– La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la

mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

– L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

Une campagne d'information visant à augmenter le nombre d'inscrits sur les listes électorales, Info-public.fr a réalisé un document d'information à destination des citoyens.

La Prefecture

MIRMANDE EST UN DES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE DEPUIS SEPTEMBRE 1998

Les 27 et 28 septembre, la commission qualité de l'association des PBVF, a confirmé le classement, avec un « maintien sans réserve », de Mirmande parmi les Plus Beaux Villages de France.

Le réexamen du classement a lieu pour tous les villages membres tous les 6 à 9 ans. Il consiste en une expertise sur site réalisée par Pascal Bernard, Délégué général de l'association, permettant, à l'aide d'une grille de vingt-sept critères, d'évaluer la qualité patrimoniale, architecturale, urbanistique et environnementale du village ainsi que ses efforts de mise en valeur. Le compte-rendu d'expertise, avec reportage photo et vidéo, est présenté devant la Commission Qualité de l'association dont les membres, experts et élus d'autres villages, sont par



ailleurs venus pour la plupart sur place anonymement.

Lors de cet examen, la qualité architecturale et urbanistique du village, celle de ses abords ou encore de ses toitures a été soulignée, la mise en place d'un architecte-conseil relevée, les efforts de mise en valeur validés.

Que tous les acteurs de la vie Mirmandaise soient remerciés pour leur contribution aux efforts de maintien de la qualité du village. On estime en effet à 20% la fréquentation touristique directement liée au label, qui est par ailleurs un gage de qualité de vie à Mirmande !

Avec Grignan, devenu Plus Beau village lors de cette même réunion, la Drôme compte dorénavant cinq plus beaux villages : Grignan, Mirmande, Le Poët Laval, La garde Adhémar et Montbrun les Bains, l'Ardèche deux : Balazuc et Vogüé.

Aujourd'hui, l'association compte 159 villages répartis dans 14 régions et 70 départements. <http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org>

F.Ibarra

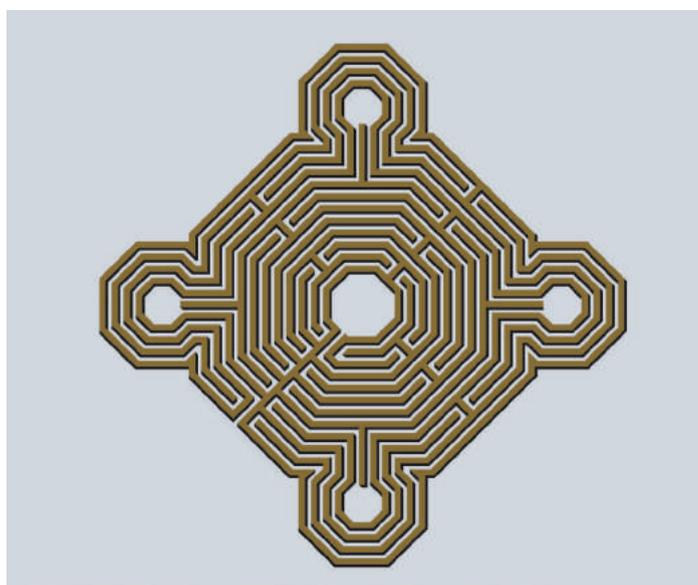
BIEN VIVRE À MIRMANDE

PLAN LOCAL D'URBANISME ET SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

La procédure PLU avance. Les avis des Personnes Publiques Associées (les diverses administrations et collectivités dont la consultation est obligatoire) sont en cours de formalisation. L'enquête publique devrait être ouverte rapidement. Les résultats de l'enquête et les avis des PPA peuvent conduire à modifier le projet qui sera ensuite arrêté par le conseil municipal puis par le conseil communautaire.

Voir le détail de l'enquête publique : à venir

Cette enquête publique ne concerne donc que le PLU. En effet, la transformation du Site Patrimonial Remarquable-ZPPAUP en Site Patrimonial Remarquable-Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (SPR-AVAP) nécessite un travail complémentaire à la suite de la demande de l'administration de réduire le périmètre afin de répondre à une nouvelle directive gouvernementale. Ce périmètre était jusqu'ici celui de l'ensemble de la commune en cohérence avec le PLU. La procédure impliquant le passage en Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, un décalage est donc inévitable.



LES RÉUNIONS DE QUARTIER 2019

Les réunions de quartier sont maintenant bien ancrées dans les habitudes de la vie démocratique de notre commune. Rendre compte, expliquer, répondre aux questions, recueillir les avis, les suggestions, les doléances : chaque été, 3 réunions sont proposées par l'équipe municipale afin de faire le tour des sujets d'actualité et des projets.

Ces rencontres ont été organisées le 26 juillet à Vaucourte, le 27 juillet à la Colline et le 24 août au village, réunissant au total quelques 60 Mirmandais autour de l'équipe municipale.

Certains sujets abordés sont récurrents, d'autres le fruit de l'actualité ou des préoccupations :

- En matière de voirie, le sujet d'actualité était la consolidation du Pont de Vaucourte devenue urgente. Son coût (50 000 euros avec une aide forfaitaire de 12000 euros du Département) a limité les autres interventions prévues sur l'année.

L'état de la route montant du Chareyron au haut du village est également évoqué, il a conduit à la restriction du tonnage autorisé.

L'installation d'un ralentisseur sur la route départementale en bas du village sera possible selon les résultats des enregistrements en cours de la vitesse des véhicules.

- **Circulation dans le village** : beaucoup de véhicules conduits par les gps à l'intérieur du village, sont ensuite mis en difficulté. Des panneaux réservant l'accès aux riverains seront implantés aux différentes entrées du village.

- **L'avancement des documents d'urbanisme** (PLU et transformation de la ZPPAUP): le travail avance, les échanges actuels avec les administrations conduiront à limiter fortement les secteurs constructibles dans le PLU. Le zonage et le projet de règlement de protection ont été validés en commission locale de l'AVAP.

- **Agence postale** : l'agence a été cambriolée et le

BIEN VIVRE À MIRMANDE

coffre-fort emporté. La Poste a étudié les possibilités d'installer un coffre plus lourd, et, dans l'attente des résultats, aucun argent ne pouvant être conservé, l'agence a été fermée.

- **La situation de l'école** gérée dans le cadre du SIVOS Cliousclat-Mirmande : 120 enfants ont été inscrits pour la rentrée 2019. La création avec l'aide de la MJC Coluche d'un centre de loisir est une réussite, son ambiance familiale et conviviale et très appréciée. Il est ouvert les mercredis et une partie des vacances scolaires, dont juillet. A noter : une nouvelle secrétaire prend ses fonctions au SIVOS qui assure également des responsabilités dans l'accueil périscolaire.

- **Assainissement** : L'étude va se terminer à l'automne 2019 et devrait conclure au raccordement du quartier des remparts Est et de Sainte Lucie, à la reprise des raccordements du bas du village et à la définition d'un nouveau lieu de traitement avec transformation du lagunage actuel en bassin d'orage, les eaux pluviales ne pouvant pas être complètement séparées. Les marchés et travaux seront lancés en 2020, le coût estimé à 1 200 000 euros subventionné à 65 % nécessitera un emprunt de long terme et impliquera une augmentation du prix de l'eau. A noter qu'en 2026, la compétence Assainissement reviendra à la Communauté de Communes.

- **Téléphonie** : Une zone blanche demeure dans la partie Est de la commune (vallées du Tierceron et de la Teyssone haute) et la couverture de la partie Est du village doit être renforcée. Deux localisations possibles d'antenne ont été repérées. Les avis des riverains étant partagés, après étude complète, notamment des simulations d'implantation, une réunion publique spécifique est proposée. Par ailleurs, l'échéance d'installation de la fibre dans le cadre du plan ADN semble être retardée par rapport à 2020 comme il était précédemment annoncé.

- **Patrimoine** : La souscription lancée par la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la



chapelle Sainte Lucie est toujours ouverte et une seconde tranche devra être prévue (intérieurs, accessibilité, abords). Deux autres souscriptions sont lancées : l'une pour la partie patrimoniale du pigeonnier, l'autre pour la restauration de la calade de Platet à l'occasion de l'enfouissement des lignes électriques. Il est important d'en parler et de recueillir des dons, indispensables à la réalisation des projets.

- **Plus Beaux Villages de France** : l'inspection est en cours pour le renouvellement du label pour Mirmande, tout comme Le Poët Laval et La garde Adhémar. Le résultat sera connu fin septembre.

- **Verger du Chareyron** : la commune a accueilli un élève stagiaire en formation à l'IUT de Lyon en environnement qui a travaillé sur le verger du Chareyron : renouvellement des plantations, mise en valeur du lieu.

- **Activités et commerces** : de nouvelles activités se sont installées cet été et d'autres devraient suivre dans les prochains mois. Il est maintenant nécessaire de structurer et développer autour d'elles des animations. Une signalétique créée spécifiquement a été installée dans le village. Elle est conçue pour une mise à jour facile et peu onéreuse et est en accord avec les autres éléments mobiliers récemment mis en place : panneaux RIS, panneaux d'affichage etc.

BIEN VIVRE À MIRMANDE

- **Festival Les Sésameries** : la première édition de ce festival de musique, organisé par Monette Vacquin et proposé en juin, a été un succès. La qualité de Sainte Foy a convaincu les artistes de renouveler cet évènement en 2020.

- **Festival des vocations** : cet évènement d'un genre nouveau sera proposé le weekend de Pentecôte 2020. La commune met à disposition les lieux d'accueil des événements.

- **Entrée du village** : Une étude a été faite afin de tracer les lignes d'un programme d'amélioration des entrées du village : circulation, parkings, toilettes publiques, talus, requalification des sols etc. Il a permis d'obtenir une demande de soutien à la Région pour des travaux qui ne seront engagés qu'après des choix concertés au second semestre 2020.

- **Ordures ménagères** : la CCVD supprime peu à peu

tous les containers isolés pour aboutir à terme à un seul point de collecte pour chacune des communes. L'implantation définitive sera définie dans la suite du travail sur l'assainissement.

- **Intercommunalité** : dorénavant Mirmande –comme toutes les communes de sa dimension démographique- ne dispose plus que d'un seul représentant –donc une voix- au sein du conseil communautaire.

- **Le projet maison Houdard** est toujours bloqué, du fait du versement de la totalité de l'indemnité au propriétaire de la maison voisine en partie détruite qui ne peut pour autant pas porter les travaux de reconstruction du mur pour le compte d'une collectivité.

Ces réunions se concluent autour d'un apéritif qui est une occasion pour les habitants comme pour les élus de se rencontrer et de poursuivre cet échange informel et direct dans une ambiance sympathique.

F. Ibarra

PLAQUES SIGNALÉTIQUES

Les plaques signalétiques numérotées, « extra-muros » ont été distribuées au printemps, par différents élus. En ce qui concerne les plaques "intra-muros", le dossier est en cours d'élaboration. Le hameau des Buthiers a également été desservi en plaques.

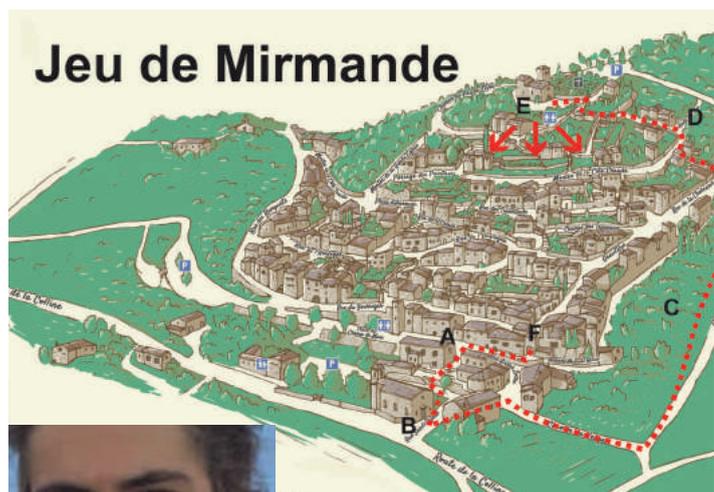
Quant au hameau de Platet, la fabrication de ces dernières est prise en charge par les habitants eux-mêmes.

S. Dubois

UN STAGIAIRE ACTIF

Dans le cadre d'un BTS de Gestion et Protection de la Nature à l'IET de Lyon, Antoine David a rejoint l'équipe communale pour un stage d'une durée de 12 semaines. Cette période lui a permis de découvrir le fonctionnement de notre petite commune. L'objectif était de mettre en valeur le verger du Charreyron, de faire l'inventaire des espèces végétales, de proposer des activités autour de la nature pour le centre aéré de Mirmande et Cliousclat, comme l'élaboration de petits écriteaux. Il a aussi mis à jour le panneau de présentation du verger du Charreyron. Enfin il a pu concevoir un jeu parcours/questionnaires à destination des plus jeunes, qui est désormais disponible à l'office de tourisme, une autre manière de mettre en valeur le patrimoine du village !

S. Marinet



présentation du verger du Charreyron. Enfin il a pu concevoir un jeu parcours/questionnaires à destination des plus jeunes, qui est désormais disponible à l'office de tourisme, une autre manière de mettre en valeur le patrimoine du village !

LA MAISON AGAPÉ

La maison AGAPE est un espace créé par l'association PasSage. Cette nouvelle association a trouvé son point d'ancrage rue du rempart à Mirmande. Elle a inauguré son espace le 19 octobre 2019, avec une grande journée portes ouvertes : l'évènement fut chaleureux, convivial et riche de partages.

Les 3 initiatrices que sont Judith Levasseur, Caroline Mourot et Mireille Rossi ont pour objectif de mettre à profit des rencontres entre les arts, la spiritualité et la thérapie. Il est prévu de créer des événements, des conférences, des stages, des ateliers, ainsi que de promouvoir, faire découvrir, informer, transmettre des pratiques thérapeutiques et artistiques.

L'association se donne aussi pour objectif la

recherche de nouveaux espaces de guérison, de création, avec la nécessité de recréer du lien dans un monde en pleine mutation: un lieu de rencontres, d'échange, de partage, de transmission, à travers des ateliers d'écriture thérapeutique et poétique, des ateliers collage et rêve, voix et souffle, théâtre et rêve, méditation, relaxation...

S. Marinet

Nos trois protagonistes :

Judith Levasseur - Comédienne, praticienne en rêve éveillé

Caroline Mourot - Biographe, sophrologue, relaxologue, thérapeute psycho-corporelle, enseignante Hatha Yoga.

Mireille Rossi - Journaliste, écrivaine, sophrologue, en formation pour devenir art-thérapeute.

Bureau de l'association :

Magali Wolters Secrétaire

Jeannine Ritter Présidente

Renseignements sur Facebook ou au 06 32 17 23 54

24H DE PÉTANQUE 2019

La 22^{ème} édition de cet évènement festif, estival et incontournable a eu lieu cette année à Mirmande, au stade, du samedi 20 juillet au dimanche 21 juillet.

Cliusclat a gagné par 441 point contre 405 pour Mirmande. Chaque point a été âprement disputé et c'était une véritable bataille que chaque camp a tenu à mener dans la convivialité et le partage. Les enfants n'étaient pas en reste puisque les organisateurs avaient mis en place des animations.



Jacques Joffre, notre ami, s'est attelé à la réalisation du trophée. Le soleil était à l'honneur : une boule de pétanque centrale pour astre et des sphères amovibles en bois tourné en guise de planètes. Cet ensemble constitue une modélisation

originale et idéale pour un futur objet pédagogique à destination de nos écoles.

Nous remercions vivement les organisateurs et tous les bénévoles de l'association IDEE qui nous permettent

chaque été de nous rencontrer, de nous retrouver dans la bonne humeur et de nous amuser. Chacun peut venir passer un moment, partager un repas, revoir les uns et les autres, faire connaissance, échanger... Pour cette occasion, la vie de village réapparaît pour le plaisir du plus grand nombre et nous espérons que ces moments perdureront. Le rendez-vous est donc donné, l'année prochaine, à Cliusclat.

Pour que nos deux villages continuent à être source de convivialité, de rencontres et de bonne humeur !

S. Marinet



CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE



L'ARBRE DE LA LIBERTÉ

La définition de l'arbre de la Liberté selon Le Larousse, c'est ça : « Contrairement à une légende couramment racontée, la pratique révolutionnaire ne naît pas le 1er mai 1790, sur l'initiative d'un prêtre de la Vienne, mais en janvier 1790, dans le Périgord et le Quercy, lors des soulèvements paysans pour obtenir l'abolition sans rachat des droits féodaux supprimés depuis la nuit du 4 août 1789. Érigé le plus souvent au terme d'une émeute, le « mai » marque surtout la fin des violences et garantit la conservation de l'ordre nouveau. Cet arbre de la Liberté est officialisé en 1792, lorsque chaque commune est tenue d'élever sous son feuillage un autel de la Patrie, lieu des cérémonies civiques. À partir de l'an II (1793-1794) et sous le Directoire, l'arbre de la Liberté, et parfois de la République, arbre assagi et pédagogue, centre de rassemblement, devient un symbole de régénération et de croissance, un monument national sacré et très protégé contre les attentats perpétrés par les adversaires du régime. »

L'arbre de la Liberté de Mirmande grandit dans le jardin public qui fait la liaison entre la Place du champ de Foire et la placette devant l'Office de Tourisme. Sa plantation en juin 1989,



fut le 1er acte symbolique de la Municipalité de Christian Tracol (élue en mars 1989), associant étroitement le Sivos Cliousclat - Mirmande, les enfants des écoles et la population Mirmandaise. 200 ans après la Prise de la Bastille, il fallait remettre un tel arbre au sein du village, l'ancien, disparu, avait été planté devant l'épicerie Chastan, aujourd'hui devenue l'Hôtel de Mirmande. Sa situation au cœur de la cité le met en valeur, il est visible de tous et peut se développer à son aise. C'est un tilleul, bel arbre résistant, bien adapté à notre région, il est mellifère et sent bon lorsque ses petites fleurs couvrent l'ensemble de sa ramure.

Le jardin public venait d'être aménagé quelques mois auparavant et devint donc le lieu idéal choisi pour son implantation et son baptême républicain. La fête villageoise fut organisée un samedi matin de fin juin 1989 et nombreux furent les participants qui apprécièrent les chants entonnés par les enfants des écoles, dont une Marseillaise particulièrement tonique. Sous ses frais ombrages républicains, à la belle saison, le libre promeneur peut se reposer, rêvant, entre les cris et les rires des enfants de l'école et les bruits étouffés du village, à un monde plus fraternel.

P. Minguez





FESTIVAL LES SESAMERIES : vers une deuxième édition

De la rencontre de Monette VAQUIN et du quatuor Sésame est né le Festival de musique de Chambre « Les Sésameries » dont la première édition s'est déroulée au mois de juin à l'église Ste Foy.

Depuis trente ans, Monette Vaquin retrouve chaque été sa maison de vacances à Mirmande. Mélomane avertie, elle évolue dans le milieu de la

LA MAISON FRANCE 5

Une fois par semaine le vendredi à 20 h 50, l'émission animée par Stéphane Thebaut présente des idées et des conseils avisés sur les dernières tendances de l'habitat. L'équipe de télévision est venue à Mirmande le 17 septembre au matin.

C'est Clémence de l'office de tourisme qui a assuré la visite du village. Un exercice difficile puisqu'elle n'avait droit qu'à un rush par plan et ce sans aucune question préparée à l'avance. Elle a servi de fil conducteur durant le tournage durant les 2 heures de présence de Stéphane Thebaut, du producteur, du réalisateur, de l'équipe technique.

musique classique. Elle a eu le plaisir d'accueillir chez elle le quatuor Sésame venu dans la région pour un enregistrement.

La visite du village a conduit le petit groupe jusqu'à Ste Foy.

« Au premier coup d'archet donné par Naaman Sluchin, la sonorité est fastueuse, l'émotion nous submerge... » se souvient Monette.

Le lieu s'impose pour accueillir un festival de musique pas comme les autres qui sera programmé pour la fin du printemps.

Support de la manifestation, une association est créée « La Basse Continue » dont le siège est désormais à Mirmande.

Monette fédère les élus, les habitants, les donateurs...

Le programme de la première édition est consacré à Ravel. Conférence, déambulation musicale et gourmande dans le village ensoleillé par le talent, la gaité et la gentillesse des musiciens... Mirmande danse.

La deuxième édition aura lieu le 12, 13 et 14 juin. Le programme mettra à l'honneur Beethoven dont on fêtera le 250^{ème} anniversaire de la naissance.

Concerts, conférences, animations avec les scolaires, déambulation musicale en partenariat avec les associations, les vignerons et producteurs locaux seront à l'affiche.

M.A Gualda



La météo était au beau fixe pour cette déambulation filmée, une chance pour la mise en valeur du village.

L'émission a été diffusée le 18 octobre sur France 5.

S. Marinet

MIRMANDE - TRADATE

Discours donné par les représentants de Mirmande lors de leur séjour à Tradate:

"Cher Monsieur Gieuseppe Bascilla

Chers collègues, élus

Mesdames, messieurs

C'est avec un réel plaisir que Mirmande a répondu favorablement à votre invitation. Tout d'abord je vous prie d'excuser Mr Benoit Maclin, notre maire, retenu en France pour raisons professionnelles.

Lors de l'annonce de ce voyage, je me suis proposée pour représenter notre beau village, je suis accompagnée de Mme Laurent notre secrétaire de mairie qui a également désiré être des nôtres.

Et je dois dire que nous ne sommes pas déçus, l'accueil que vous nous avez réservé est vraiment très sympathique, nous avons passé de réels bons moments de partage et d'amitié entre nos deux peuples.

Je tenais à remercier au nom des mirmandais, toutes les équipes de bénévoles du jumelage qu'ils soient français ou italiens pour tout leur travail et dévouement.

Enfin sachez que vous serez toujours les bienvenus chez nous, en France.

Encore une fois merci pour votre accueil et votre gentillesse.

molto grazie

"



« LES ROSES DE NOËL »

Tel est le nom plein de poésie du club UNRPA de Mirmande. La délicatesse de ces fleurs, leur longue floraison hivernale, ont sans doute inspiré le choix de Mme Caillet, première présidente du club, créé en 1976, et de son équipe.

L'association n'acceptait alors dans ses rangs que les Mirmandais âgés de plus de 60 ans et résidant à l'année au village.

Peu à peu, les adhésions ont été ouvertes aux habitants des résidences secondaires et les critères d'âge abandonnés. C'est ainsi que parmi la cinquantaine de membres que compte le club, Mathilde, la benjamine a 25 ans et Juliette Monchal, la doyenne, membre depuis la création, a fêté ses 92 ans.

Chaque mercredi, dès 14 heures, la salle de la Maison Caillet, s'anime.

Après quelques échanges amicaux, les groupes se forment. Les marcheurs partent pour une balade de près de 2 heures, les pétanqueurs sortent boules et cochonnet, tandis que les amateurs de jeux de société prennent place autour des tables pour s'adonner à de passionnantes parties de cartes, de Scrabble, Rummikub, et autre Triomino...

L'heure du goûter réunit à nouveau les participants pour un moment d'échanges, de rire et de gourmandise.

Yvette Girard, présidente du club depuis 2012 souligne l'importance de ces rencontres :

« Le goûter commence au retour des marcheurs et des joueurs de pétanque et peut se prolonger jusqu'à plus de 18 heures. Fourni par le club, il s'enrichit régulièrement des spécialités pâtisseries de ses membres ou de gâteaux lors des anniversaires que nous fêtons ici ».

En effet, chaque fête du calendrier est l'occasion de se régaler ensemble, galette des rois, crêpes pour

CULTURE, SPORT, VIE ASSOCIATIVE



la chandeleur. Le repas de Noël se fait au restaurant et pour marquer la fin de la saison un pique-nique est organisé sur le site du Mémorial de Mirmande. L'époque du muguet et celle des jonquilles rassemblent les amateurs de bouquets dans la forêt de Marsanne.

« En raison de sa petite structure », précise Jean-Claude Joahny, trésorier du club mirmandais et président de la fédération de la Drôme « Ensemble et Solidaires » (dénomination donnée en 2013 à l'UNRPA), « le Club de Mirmande ne peut recevoir les réunions interclubs qui ont lieu plusieurs fois par an ».



Toutefois, c'est avec plaisir que les Mirmandais se rendent à Saulce, Loriol, Livron, Etoile ou Grâne pour disputer en toute amitié parties de belote ou de pétanque et pour déguster le plateau repas servi en fin de journée. Chaque année, au mois de juillet, « Les 15 heures de pétanque interclubs » rassemblent les 6 clubs du réseau.

Le Journal Officiel du 10 mars 1976, qui enregistrait la création de l'association, en indiquait les objectifs : « Maintenir entre ses membres amitié, solidarité, entraide et promouvoir toute activité, notamment de loisir, permettant d'atteindre ce but ».

Quarante trois ans plus tard, les Roses de Noël sont restées fidèles à leurs visées comme en témoigne la bonne humeur qui préside aux rencontres.



Présidente des « Roses de Noël » :
Mme Yvette GIRARD
Secrétaire Mme Violette RUARD
Trésorier : M. Jean-Claude JOHANY

M.A. Gualda

PIERRE SERRE nous a quitté

Pierre SERRE est né le 18 avril 1924 à Montboucher sur Jabron, le jour de la St Parfait, comme il aimait le dire en riant.

Au début des années 50, Pierre rencontre au sein d'un mouvement de jeunesse chrétienne Cécile GREGOIRE, une jeune valentinoise qui deviendra sa femme en 1954.

L'année suivante le couple accueille son premier enfant, François.

Des difficultés d'emploi incitent les jeunes parents à venir s'installer à Mirmande dans la ferme Barret, appartenant à la famille maternelle de Cécile, dont une partie est occupée par Louis POIZE, son oncle.

A la fin des années 50, Pierre prend le relais de Louis POIZE sur l'exploitation. Il retrouvera le savoir faire acquis durant son enfance auprès de son père et de son grand père qui eux aussi travaillaient la terre. La ferme sera consacrée à la polyculture et à l'élevage.

En 1967 Laurent, viendra agrandir la famille SERRE. Pierre fut conseiller municipal de 1983 à 1995, sous les mandats d' Haroun TAZIEFF et de Christian TRACOL. Chargé de la voirie, il connaissait tous les chemins de la commune qu'il arpentait avec plaisir, associant goût de la marche et fonctions municipales.

Egalement impliqué dans la vie associative par le biais du Comité de Jumelage, il en était le délégué pour Mirmande.

A l'heure de la retraite, il offrait de son temps, en toute discrétion, à ses concitoyens isolés, leur rendant d'amicales visites.

Passionné d'histoire, Pierre s'intéressait particulièrement à la mémoire locale. Homme réservé et discret, il devenait intarissable face à un auditoire curieux de l'histoire mirmandaise.

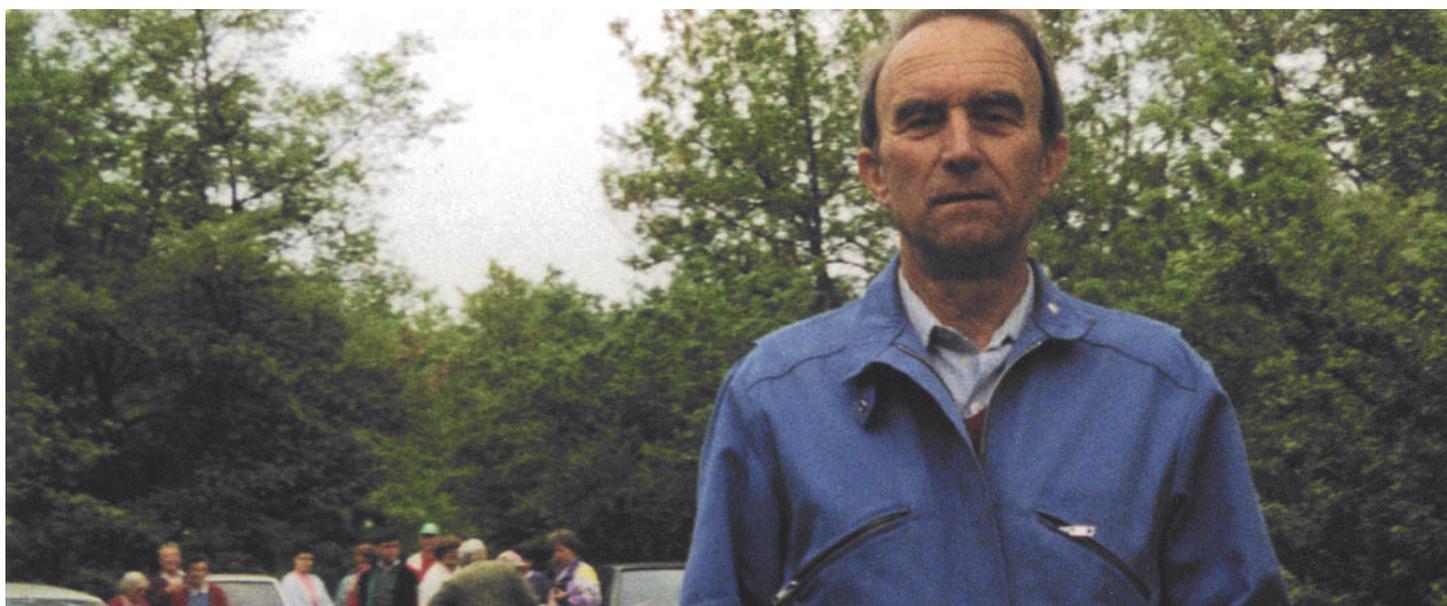
Le tournage du film « Le facteur Cheval » dans la maison Barret lui a offert un retour inespéré dans ce début de siècle qui le passionnait.

A 95 ans Pierre SERRE avait gardé toute sa vivacité intellectuelle, toute sa curiosité.

Il s'est éteint le 19 octobre à Nimes dans la clinique où il avait été admis pour des problèmes cardiaques.

Pierre a emporté avec lui, un peu de la mémoire de notre village.

M.A Gualda



INFOS MAIRIE

EDF - Service client

09 69 36 66 66
EDF Enedis dépannage :
09 726 750 26

CAF

06 80 60 99 70
Permanence au Centre Social de Loriol
Rue Schwalm
26 270 Loriol
Le vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h à 16h.

Agence postale communale

04 75 41 17 20
Située à l'Office de tourisme
Le Village
26 270 Mirmande
Horaire d'ouvertures :
hiver
Mardi-mercredi-vendredi de 9h30 à 13h
Eté
De pâques à Toussaint, mardi au vendredi
de 9h30-13h

Assistante sociale CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

Permanence tous les 3ème jeudis du mois (hors vacances scolaires)
De 17h à 18h à l'espace Caillet à Mirmande.
RDV avec Cecile Bourdelle au 06 88 88 97 63 ou 04 58 17 66 65 (ccvd)

SIVOS

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire
vous accueille dans la
mairie de Mirmande.
04 75 63 03 90
Les horaires sont :
Lundi, Mardi et Jeudi
13h00 - 17h00

Suez distribution eau intercommunal

0977 408 408
Urgences 24h/24 - 7j/7 :
09 77 40 11 36

ETAT-CIVIL

MARIAGES

Julien FERANDOU et Cyrielle VIVES
mariés le 3 mai 2019

Eric MOUTON et Annick CHIARINI
mariés le 21 juin 2019

Pierre SALVI & Lucie CHANAL
mariés le 27 juillet 2019

Conor MC EVOY & Marthe TOMASI
mariés le 6 Août 2019

Romain CHAMBON & Coralie BORGEY
mariés le 19 octobre 2019

Savio Ron MONTHY & Pauline HAASE
mariés le 26 octobre 2019

DÉCÈS

Arsène Edgard CLUTIER
décédé le 20 septembre 2019

Pierre, Henri, Louis SERRE
décédé le 19 octobre 2019

Ginette, Marthe, Léonie CHAREYRE
épouse ROUYEYRE
décédée le 3 novembre 2019

Jessamine FINCHAM « Jessica »
décédée le 16 novembre 2019

ENSEMBLE Mirmande n°9

Directeur de publication :

B. Maclin

Rédacteurs:

P. Minguez , M.A. Gualda, B. Maclin, F.Ibarra,
S. Dubois, S. Marinet.

Photo couverture:

Jean-Loup Cardey

Maquette: S. Marinet

Impression:

Imprimerie Bayle-Montelimar

Mirmande

Exposition dans les rues
du village
et à l'église sainte Foy

DE CRÈCHE EN CRÈCHE
du 8 décembre 2019 au 6 janvier 2020

Organisée par "l'association des jardins de Mirmande".

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**
INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 7 FÉVRIER 2020
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12665*02 À TÉLÉCHARGER SUR SERVICE-PUBLIC.FR)

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2020**

MIRMANDE
DRÔME

*Benoît Maclin
et son Conseil*

*vous invitent aux vœux
de la municipalité
le 17 janvier à 19 h
à la salle des fêtes.*

2020



Rejoignez-nous sur facebook
mairie.mirmande ainsi que sur
mirmande.org

Mairie de Mirmande
Le Village
26 270 Mirmande
04 75 63 03 90
04 75 56 03 38 (fax.)

Horaires d'ouverture au public : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h00 à 17h00.